

FLAVESCENCE

INFO

N°4
4 août 2017

Bulletin d'information du

G DON
DES
BORDEAUX

CONTRE LA FLAVESCENCE DORÉE, PROSPECTONS!

LE MOT DU PRESIDENT

Nous vous attendons nombreux pour les demi-journées de prospection collective: pensez à vous inscrire!

*Bernard Coudert,
à Villegouge*

DES EQUIPES DANS VOS VIGNES

A partir du 10 août, des équipes de 6 à 10 personnes vont prospecter le vignoble jusqu'à fin septembre. Des prestataires travaillent pour nous et sont encadrés par des techniciens du G DON. 30 saisonniers sont recrutés directement par le G DON et formés à la reconnaissance des symptômes de la flavescence dorée. Ils apprennent également à éviter les confusions avec d'autres maladies.

COMMUNES AVEC DECLENCHEMENT DE TRAITEMENT

p.2

LES SYMPTOMES DE LA MALADIE PAR CEPAGE

p.3

OPTIMISER LE TRAITEMENT

Avant de traiter, éliminez toutes les repousses de vigne non cultivées sur vos parcelles: non traitées, elles sont un refuge pour les cicadelles de la flavescence dorée. Elles peuvent s'y nourrir puis coloniser vos vignes en production.

PROTEGER LES ABEILLES

Faucher ou détruire l'enherbement et traiter en soirée permettent de protéger ces insectes pollinisateurs.

UN DOUTE SUR UN PIED?

Des feuilles rouges (cépages rouges) ou jaunes (cépages blancs), des grappes absentes ou sèches sur une partie ou la totalité du pied? Contactez-nous!

A VENIR

Prochain bulletin le 11 août (Flavescence info n°5): Communes concernées par le déclenchement du traitement contre les adultes dans les communes à 1+1 et 2+1 traitements

crédit photo: ©Alban Gilbert / crédit graphique: ©Clémentine Manon

TRAITEMENT INSECTICIDE DECLENCHE!



● TRAITEMENT INSECTICIDE A APPLIQUER AVANT LE 24 AOÛT

Suite aux relevés des pièges effectués du 28 juillet au 3 août, le traitement sur adultes est obligatoire sur les communes de :

ARBIS, BEGUEY, CIVRAC-SUR-DORDOGNE, CROIGNON, DAIGNAC, LE PIAN-SUR-GARONNE, MARCILLAC, PLASSAC, RIMONS, SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC, SAINT-FERME, SAINT-MARTIAL, SAINT-MARTIN-LACAUSSADE, SAINT-PALAIS, SAUVETERRE-DE-GUYENNE, SOULIGNAC, VERDELAIS.

Attention au respect du délai avant récolte, spécifique à chaque produit.

● NE PAS TRAITER POUR LE MOMENT

ABZAC - AILLAS - AMBARES ET LAGRAVE - AMBES - ANGLADE - ASQUES - AURIOLLES
BARON - BASSENS - BAURECH - BELLEFOND - BIEUJAC - BLAIGNAC - BRANNE
CABARA - CADILLAC - CAMBLANES ET MEYNAC - CAMIAC ET SAINT DENIS - CAMIRAN - CANTOIS - CARDAN
CARTELEGUE - CASTILLON DE CASTETS - CASTELVIEL - CAUDROT - CAZATS - COIMERES
COIRAC - COURPIAC - COURS DE MONSEGUR - CUBZAC LES PONTS
DARDENAC - DAUBEZE - DONZAC - FONTET
GABARNAC - GAURIAGUET - GENISSAC - GIRONDE SUR DROPT - GORNAC - HAUX - HURE
LA LANDE DE FRONSAC - LA REOLE - LABESCAU - LAMOTHE LANDERRON - LANDERROUAT
LANDERROUET SUR SEGUR - LANGOIRAN - LE FIEU - LE TOURNE - LES ESSEINTES
LES LEVES ET THOUMEYRAGUES - LESTIAC SUR GARONNE - LOUPIAC DE LA REOLE
MASSUGAS - MAURIAC - MAZION - MONGAUZY - MONPRIMBLANC - MONSEGUR
MONTAGOUUDIN - MONTUSSAN - MOUILLAC - MOURENS
NERIGEAN - NOAILLAC - PAILLET - PELLEGRUE - PERISSAC - PEUJARD - PLEINE SELVE
PONDAURAT - PUYBARBAN - QUINSAC - RAUZAN - RIONS - RUCH
SAINT ANTOINE DU QUEYRET - SAINT ANTOINE SUR L'ISLE - SAINT AUBIN DE BLAYE - SAINT AUBIN DE BRANNE
SAINT AVIT SAINT NAZAIRE - SAINT CAPRAIS DE BLAYE - SAINT CAPRAIS DE BORDEAUX - SAINT CIERS D'ABZAC
SAINT DENIS DE PILE - SAINTE EULALIE - SAINT EXUPERY - SAINT FELIX DE FONCAUDE
SAINTE FLORENCE - SAINTE GEMME - SAINT GENES DE FRONSAC - SAINT GENES DE LOMBAUD
SAINT GERMAIN DE GRAVE - SAINT GERMAIN DE LA RIVIERE - SAINT GERVAIS - SAINT HILAIRE DE LA NOAILLE
SAINT LAURENT DU BOIS - SAINT LAURENT DU PLAN - SAINT LOUIS DE MONTFERRAND
SAINT MAIXANT - SAINT MARTIN DE SESCAS - SAINT MEDARD DE GUIZIERES - SAINT MICHEL DE LAPUJADE
SAINT PEY DE CASTETS - SAINT PIERRE D'AURILLAC - SAINT QUENTIN DE BARON
SAINT QUENTIN DE CAPLONG - SAINT ROMAIN LA VIRVEE - SAINT SULPICE DE GUILLERAGUES
SAINT SULPICE ET CAMEYRAC - SAINT VINCENT DE PAUL - SAINT VINCENT DE PERTIGNAS
SAINT VIVIAN DE MONSEGUR - SAUGON - SAVIGNAC - SIGALENS
TABANAC - VILLENAVE DE RIONS - VIRSAC - YVRAC

Consultez le prochain bulletin du 11 août

Les utilisateurs de Pyrvert® ont déjà dû réaliser le 2e traitement dans les communes à 1+1 traitements ou le 3e traitement dans les communes à 2 ou 2+1 traitements.

● RAPPEL : TRAITEMENT A APPLIQUER AVANT LE 24 AOÛT

Suite aux relevés des pièges effectués du 24 au 27 juillet :

BERSON, BLASIMON, CAMBES, CAMPUGNAN, CARS, CASSEUIL, DOULEZON, FALEYRAS, FOSSES ET BALEYSSAC, FOURS, FRONSAC, FRONTENAC, GENERAC, GENSAC, GREZILLAC, IZON, LA RIVIERE, LAPOUYADE, LAROQUE, LES BILLAUX, LOUPIAC, MORIZES, MOULIETS ET VILLEMARTIN, OMET, SADIRAC, SAINT ANDRONY, SAINT CIERS SUR GIRONDE, SAINTE CROIX DU MONT, SAINTE FOY LA LONGUE, SAINT GERMAIN DU PUCH, SAINT JEAN DE BLAIGNAC, SAINT-LOUBES, SAINT MARTIN DU BOIS, SAINT MARTIN DU PUY, SAINT MARTIN LACAUSSADE, SAINT MICHEL DE FRONSAC, SAINT PAUL, SAINT PIERRE DE BAT, SAINT SEURIN DE CURSAC, SAINTE TERRE, SEMENS, TAILLECAVAT, VAL DE VIRVEE.

+ communes à 2 traitements

● DES EQUIPES DE PROSPECTEURS DANS VOS VIGNES

À partir du 10 août, une équipe sera présente sur les communes de Bieujac, Coimères et Labescau. Plus d'infos dans le prochain bulletin

● COMMENT RECONNAITRE LES SYMPTOMES DE LA FLAVESCENCE DORÉE ?



Merlot

Malbec



Cabernet Sauvignon

Sauvignon

INSCRIVEZ-VOUS AUX DEMI- JOURNEES DE PROSPECTION

Viticulteur, salarié, technicien, rejoignez-nous une demi-journée pour prospecter ! Cette demi-journée est l'occasion d'être formé sur les symptômes de la maladie, la méthode de prospection et les actions de lutte à mener sur son vignoble. Et le repas est pris en charge par le GDON !

PELEGRUE : 25/08

RIONS : 30/08 - 01/09

ST LOUBES : 31/08

**CARTELEGUE ET
CAMPUGNAN :** 31/08 - 01/09

ST MICHEL DE FRONSAC :
05/09 - 07/09

SAUVETERRE : 06/09

MORIZES : 07/09

CARTELEGUE : 08/09

VITICULTEURS,
ARRETONS
D'EN VOIR DE
TOUTES LES
COULEURS.
PROSPECTONS!

Repas pris
en charge par
votre GDON

Inscrivez-vous au
05 56 85 96 02 ou sur
<http://bit.ly/2rjcTtO> ou à
technique@gdon-bordeaux.fr